



GUIDE PRATIQUE D'UTILISATION DE GEOCOMPOSTELLE - UNESCO

Table des matières

1.	Introduction	. 1
2.	Qu'est-ce que GeoCompostelle ?	. 1
3.	Comment accéder à GeoCompostelle	. 2
4.	Page d'accueil	.2
5.	Page de la composante	.3
6.	Champ « Informations »	.4
7.	Champ « Documents annexes »	. 5
8.	Champ « Géométries »	.6

1. Introduction

Ce guide pratique a pour objectif de vous familiariser avec l'interface GeoCompostelle Unesco et de vous accompagner pas à pas dans la saisie des données du plan de gestion de la composante ou de la section de sentier dont vous êtes le gestionnaire/propriétaire. Ce guide est évolutif. Il sera régulièrement mis à jour au regard des nouvelles fonctionnalités disponibles sur la plateforme. Ce guide ne recense pas de façon exhaustive les fonctionnalités actives, mais présente les plus importantes. Vous pourrez également vous familiariser avec GeoCompostelle en navigant de façon intuitive sur son interface.

2. Qu'est-ce que GeoCompostelle ?

L'Agence française des chemins de Compostelle (AFCC) est associée à l'entreprise Makina Corpus et au laboratoire universitaire LISST (Université Toulouse Jean Jaurès) pour développer une application numérique de gestion et de valorisation des chemins de Compostelle : GeoCompostelle. Le premier volet de GeoCompostelle est dédié à la gestion du bien Unesco et permet aux référents de composantes du Bien Unesco de piloter leur plan de gestion. Le deuxième volet est dédié à la valorisation des chemins de Compostelle en France.







3. Comment accéder à GeoCompostelle

L'AFCC) délivrera 1 accès par composante / section de sentier. Ce compte unique par composante / section de sentier servira donc à plusieurs utilisateurs qui partageront le code d'accès. Pour toute question, remarque en lien avec l'interface GeoCompostelle et pour demander la création d'un compte donnant accès à la plateforme, envoyer un mail à Cathy Andrieu, à l'adresse suivante : <u>cathy.andrieu@chemins-compostelle.com</u>

Un identifiant et un mot de passe vous seront transmis.

Lien pour accéder à GéoCompostelle : <u>https://geocompostelle.makina-corpus.net/</u>



4. Page d'accueil

Cliquer sur « Monuments » pour accéder à la liste des composantes et sélectionner votre composante. Vous pouvez vous aider de la fonction recherche en haut à droite de la liste.

Cliquer sur « Sentiers » pour accéder à la liste des sections de sentier et sélectionner votre section de sentier.

Après avoir cliqué sur la composante (qu'il s'agisse d'un monument ou d'une section de sentier), cliquer sur « voir cet objet » pour accéder à la page de la composante.

	Département	Nom
1	Aveyron	Abbatiale Sainte-Foy
2	Aveyron	Pont dit "des pèlerins" sur la Boralde
3	Aveyron	Pont sur le Lot
4	Aveyron	Ponteur
5	Aveyron	Pont Viei Voir cet objet.

5 résultats : Monuments 🛛 🕀 Ajouter







Fonctionnalités en lien avec le fond de carte :



5. Page de la composante

3 grands blocs sont disponibles en haut à droite de la page : « Informations », « Géométries », et « Documents annexes ».

0





C'est la saisie des éléments dans le bloc « Informations » qui va permettre de générer le plan de gestion de la composante. Tous les éléments saisis seront automatiquement exportés dans un fichier éditable, qui reprend l'organisation et la charte graphique du plan de gestion local. Pour accéder à ce document, cliquer en haut à droite sur « Exporter », puis « Plan de gestion ».



gence française des chemins de Compostelle



6. Champ « Informations »

C'est dans ce champ que seront saisis les textes du plan de gestion.

Ce champ est composé de 8 sous-catégories. Les champs à saisir en lien avec chacune des 8 souscatégories apparaissent ci-dessous.

🔠 Informations 🏠 Géométries 🖉 Documents annexes	Pour éditer un champ d'écriture, placer la souris dessus. Le champ apparaitra		
Connaissance de la composante Protection & restauration Informations & Services Observation Communication & médiation Coopération - réseau Contact Bibliographie & archives	avec un fond bleu. Cliquer sur l'icône du petit crayon « Modifier » pour éditer le texte. Penser à cliquer sur Enregistrer !		
Nom Collégiale Saint-Pierre			
Connaissance de la composante Protection & restauration Informations & Services Observation Communication & médiation Coopération - réseau Contact Bibliographie & archives			
Nom Collégiale Saint-Pierre			
Numéro de la composante 868-050			
UDAP Enregia	× strer		
Contexte socio-démographique	Certains champs disposent		
Normal ≑ B I U � i⊟ ≔ I I X	d'un texte qui vient préciser et orienter le contenu attendu. Il s'agit d'une aide à		
Superficie de la commune, nombre d'habitants, activités économiques, communal	budget la rédaction.		
Sa	uvegarder		











Certains champs disposent d'une barre d'outils qui permet de mettre en forme le texte saisi.

Méditerranées, au nord du département du Gers en Gascogne - latitude : 43.9833 ;

L'icône « Sélectionner une image » est seulement un raccourci qui redirige dans le champ « Documents annexes ».

- ⇒ Il n'est pas possible de joindre directement un fichier provenant de votre ordinateur depuis ce champ. Le fichier en question doit être au préalable saisi dans les « Documents annexes ». C'est expliqué dans la section 7 de ce guide.
- ⇒ Pour faire apparaitre une image dans le champ de texte, la sélectionner en positionnant la souris là où on veut qu'elle apparaisse. Puis, aller chercher l'image qui aura été préalablement saisie dans le champ « Documents annexes ». Il n'est pas possible de copiercoller des images dans le champ du texte.
- ⇒ Seuls des fichiers au format JPEG peuvent être insérés dans les champs de texte.

7. Champ « Documents annexes »

Ce champ « Documents annexes » fait office de bibliothèque centrale d'images et de fichiers associés au plan de gestion.

	Informations	Géométries	Documents annexes	前	Deux blocs sont disponibles dans le cha	
	Documents Images			 Ocuments annexes »: Documents (formats Word, PDF, JPEG, 		
_	Catégories ex	istantes	Créer une nouvelle	e catégorie	-	Images (formats JPEG, PNG)

Pour pouvoir insérer des documents ou des images, cliquer sur « créer une nouvelle catégorie ». Nommer la nouvelle catégorie.



Cette fenêtre pop-up apparaît. Ecrire le nom de la catégorie souhaitée et cliquer sur « valider et ajouter des documents. Ajouter les fichiers dans la catégorie nouvellement créée.





Une fois qu'une catégorie est créée, elle ne peut plus être supprimée. Il est en revanche possible de supprimer et de renommer un fichier.

Toutes les photos et tous les documents (fiches actions, photos, PV, etc.) que l'on veut joindre ou insérer dans le plan de gestion devront être au préalable saisis dans le champ « Documents annexes ».

8. Champ « Géométries »

Le champ Géométries permet d'afficher sur la carte les différents périmètres qui sont associés à la composante :

Monuments :

- Géométrie principale (point associé à la localisation de la composante sur la carte)
- Périmètre de la composante
- Immeubles classés ou inscrits MH
- Protection au titre des abords MH
- Sites classés ou inscrits
- Sites Patrimoniaux remarquables
- Zone tampon

Sections de sentier :

- Géométrie principale (le linéaire du sentier)
- Zone tampon
- Zone de sensibilité paysagère







Les couches de données de ces périmètres ont été intégrées dans l'interface pour toutes les composantes du Bien.

Une couche de données peut être actualisée. Cliquer sur le bouton « modifier » de la couche.

Immeubles classés ou inscrits MH	×
Modifier la zone sur la carte	
i Sélectionnez la zone sur la carte pour modifier	
ou	
Importer un fichier (WGS84 Décimal)	
Fichier (gpx,kml)	
Effacer la zon	e
Enregistr	er

Vous avez alors la possibilité d'intégrer le nouveau fichier (gpx, kml)



Le bouton « Affichage des couches » en haut à gauche de la carte permet de sélectionner les couches que nous souhaitons faire apparaitre sur le fond de carte.



Agence française des chemins de Compostelle





Les couches que nous pouvons faire apparaitre sur la carte correspondent aux périmètres en lien avec la composante (cf liste p.6)

Cela correspond aux couches de la catégorie « Informations géographiques de l'objet ».

Nous pouvons également faire apparaitre d'autres couches sur la carte : tous les Sites Patrimoniaux Remarquables, les Sites classés ou inscrits, les Immeubles classés ou inscrits MH, les protections au titre des abords MH dans un rayon de 2km de la localisation de la composante.

Cela correspond aux couches de la catégorie «Autres informations géographiques à proximité ».